

8^e Coupe de la Méditerranée 2014 - Nation Organisatrice - ITALIE – Arezzo - 22/23 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	PINEL Julien - F	SCARPECCI Roberto - IT	LASCIALFARI Fabio - SRB
Britannique Individ.	TEULIERES Patrick – F	PARDINI Paolo . IT	ANDERSON Greta - SV
			GRAVILOVIC Dejan - SRB
Equipe Continentales	ITALIE	FRANCE	SERBIE
Equipe Britannique	SERBIE	ITALIE	ESPAGNE

9^e Coupe de la Méditerranée 2015 - Nation Organisatrice - SUISSE – Nis- Serbie - 21/22 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	Maudet Francis – F	TORBARINA Ivica – CRO	PEZZULLI Mauro . IT
Britannique Individ.	GRAVILOVIC Dejan – SRB	GODEFROY Jean P. - F	KARTALJA Miroslav - SRB
Equipe Continentales	FRANCE	CROATIE	ITALIE
Equipe Britannique	SERBIE	ITALIE	FRANCE

10^e Coupe de la Méditerranée 2016 - Nation Organisatrice - DANEMARK – Ribe – 18/19 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	Mauro PEZZULLI – IT	Timothy BENNET – GB	Michael DARMAN - DK
Britannique Individ.	Gabriele ISARDI – IT	Livio PASTORIC – SRB	Nina Paul WOLLMAN - D
Equipe Continentales	ITALIE	DANEMARK	SWEDEN
Equipe Britannique	ITALIE	SWEDEN	FINLANDE



MAIN SPONSOR FIDASC 2017



ALTRI SPONSOR FIDASC 2017



**Fédération
Cynologique
Internationale**
For Dogs Worldwide



FEDERAZIONE
SPORTIVA NAZIONALE
RICONOSCIUTA
DAL CONI



**Fédération
Cynologique
Internationale**

For Dogs Worldwide

11^e Coupe de la Méditerranée

FRANCE

**23 – 24
Octobre
2017**

**HERM
Landes**

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE



**USCA 40
des Landes**



**Epreuves de Chasse pratique pour chiens d'arrêt races
continentales et races britannique**

sur gibier naturel

Catégories Individuelle et par Equipes C.A.C. – C.A.C.I.T

COUPE DE LA MÉDITERRANÉE

RÈGLEMENT

Article 1 – BUTS

- 1.1 L'activité concernant l'organisation et le planning de la manifestation ainsi que la coordination des pays participants est gérée par la FIDASC (Federazione Italiana Disciplina Armi Sportive da Caccia Fédération Italienne Discipline Armes Sportives de Chasse) reconnue par le C.O.N.I. (Comité Olympique National Italien) en accord avec la FEDECAT (Federaciones Deportivas de Caza y Tiro) dans le but de promouvoir et mettre en valeur l'utilisation du chien d'arrêt par le cynophile sportif dans une grande compétition internationale.

Article 2 – DISPOSITIIONS GENERALES

- 2.1 Les dispositions générales sont celles des Règlements Officiels des « Field Trials » Internationaux (F.C.I. – Fédération Cynophile Internationale) pour chiens d'arrêt britanniques et continentaux..
- 2.2 La compétition comprend deux « Field Trials » d'Automne de chasse pratique sur gibier naturel et sans gibier abattu.
- 2.3 Les « Field Trials » se courent en couple.

Article 3 - ORGANISATION

- 3.1 La FIDASC et la FEDECAT confient l'organisation au Comité Organisateur institué dans le pays qui accueillera la manifestation.
- 3.2 Au Comité organisateur seront confié toutes les initiatives nécessaires à la bonne réalisation de la manifestation.
- 3.3 Ce Comité Organisateur désignera son Président et son Secrétaire.

Article 4 - PARTICIPATION

- 4.1 La compétition est ouverte à tous le cynophiles sportifs appartenant aux Pays de la Méditerranée et aux pays qui en feront une demande spécifique. L'aptitude des participants sera vérifiée par le Comité Organisateur.
- 4.2 Chaque pays ne pourra présenter qu'une seule équipe pour chiens d'arrêt britanniques et une seule équipe pour chiens d'arrêt continentaux.
- 4.3 Chaque équipe devra être composée de 2 chiens au minimum et de avec 4 chiens au maximum. Il est possible désigner un chien de réserve à condition qu'il ait été préalablement signalé selon les dispositions du présent règlement.
- 4.4. Le chien doit avoir la même nationalité que son propriétaire. Dans une équipe nationale seulement les chiens et le cynophiles sportifs qui le jour du début de la Coupe de la Méditerranée possèdent depuis six mois au moins la nationalité du pays qu'il représentent, seront admis à la compétition.
- 4.5 Chaque équipe participant à la Coupe de la Méditerranée sera représentée par un chef d'équipe désigné directement par son pays.

Article 5 – INSCRIPTIONS

- 5.1 Les inscriptions des équipes (y compris celle du chien de réserve) doivent parvenir au Comité Organisateur du pays hôte au moins 15 jours avant le début de la manifestation.
- 5.2 Pour être valables les inscriptions doivent être accompagnées des données suivantes, qui devront figurer sur le programme :
- Nom, race, et sexe du chien
 - Livre d'origine
 - Numéro de tatouage ou de micro-chip
 - Numéro de carnet de travail
 - Nom et adresse de l'éleveur, du propriétaire et du conducteur

- 5.3 Le montant des droits d'inscription par concurrent, fixé par le Comité Organisateur après avoir reçu l'approbation finale par la FIDASC et la FEDECAT. doit être réglé avant le début de la manifestation.

Article 6 – DEROULEMENT DES COMPETITIONS

- 6.1 La manifestation se déroule pendant deux jours
- 6.2 La compétition est ouverte , en individuel et par équipe, pour chiens d'arrêt BRITANNIQUES et CONTINENTAUX.
- 6.3 Les épreuves se courent en couple.
- 6.4 Chaque épreuve a une durée de 15 minutes.
- 6.5. Le tirage au sort pour la formation des couples et pour l'ordre du passage seront réalisés la veille de chaque jour de concours, en soirée. Les tirages au sort seront dirigés par le Délégué Technique.
- 6.6 Le même cynophile sportif pourra être présent seulement dans une seule série d'une de deux compétitions.
- 6.7 Les plus hauts qualificatifs pour chaque catégorie de races admises seront décernés chaque jour de compétition

Article 7 - JUGES

- 7.1 La formation des jurys sera proposé par le Comité Organisateur à la FIDASC et à la FEDECAT .
- 7.2 La jury sera composé de deux juges de nationalité différente , dont l'un aura la fonction de président de jury.
- 7.3 Chaque série aura deux juges, l'éventuelle épreuve de barrage sera jugée par 3 juges.
- 7.4 Le Comité Organisateur veillera à ce que les présidents des différents jurys soient de nationalité différente
- 7.5 Les frais de déplacement des juges seront à la charge des pays d'origine.
- 7.6 Les frais d'hébergement et des repas des juges seront à la charge du Comité Organisateur.

Article 8 – GIBIER

- 8.1 Les épreuves ne se dérouleront que sur gibier naturel sans abatement.

Article 9 - JUGEMENTS ET CLASSEMENTS

- 9.1 Les juges devront laisser travailler chaque couple durant quinze minutes, même en cas de faute éliminatoire de l'un de chiens du couple. Dans ce cas, la fin du tour sera courue pour l'honneur du chien éliminé et le président du jury en aura informé le conducteur du chien éliminé au préalable. Cependant, tout chien insuffisant en allure ou en quête, ou qui générerait son partenaire de couple sera arrêté.

PALMARES

1^ Coupe de la Méditerranée 2006 – Nation Organisatrice – ITALIE – Arezzo - 10/11 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	PARDINI Paolo - IT	URRA Gondra - ES	BIETOLINI Giuseppe - IT
Britannique Individ.	LASCIALFARI Fabio - IT	LANZI Gianfranco - IT	QUARTIERI Orfeo - IT
Equipe Continentales	ITALIE	ESPAGNE	SLOVAQUIE
Equipe Britannique	ITALIE	REPUBLIQUE TCHEQUE	ESPAGNE

2^ Coupe de la Méditerranée 2008 - Nation Organisatrice CROATIE – Zara - 27/28 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	HERAK Hari - CRO	HERAK Hari - CRO	SANEN Joage Manuel - P
Britannique Individ.	PIANIGIANI Stefano - IT	GMIZIC Davor - CRO	PARDINI Paolo - IT
Equipe Continentales	CROATIE	PORTUGAL	ITALIE
Equipe Britannique	ITALIE	NON ASSIGNE	NON ASSIGNE

3^ Coupe de la Méditerranée 2009 - Nation Organisatrice GRECE – Serres - 13/14 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	LASCIALFARI Fabio - IT	FERNANDEZ Emilio - ES	RODRIGUEZ Manuel Blanco - ES
Britannique Individ.	KOSTANTINIDIS Vassilios - GR	BELLVER Vicente - GBZ	BOJIGLOU Kostantinos - GR
Equipe Continentales	ESPAGNE	NON ASSIGNE	NON ASSIGNE
Equipe Britannique	GRECE	ESPAGNE	GIBRALTAR

4 ^ Coupe de la Méditerranée 2010 Nation Organisatrice - SLOVAQUIE – Senec - 10/11 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	HORVAT Janes . SLO	SALETTI Umberto - IT	PENA Pau - ES
Britannique Individ.	PIANIGIANI Stefano - IT	SANZ Josè Luis - ES	PARDINI Paolo - IT
Equipe Continentales	ITALIE	SLOVENIE	ESPAGNE
Equipe Britannique	ITALIE	ESPAGNE	CROATIE

5^ Coupe de la Méditerranée 2011 - Nation Organisatrice – FRANCE – Cazalis - 11/12 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	CONDADO Josè - NED	MATOS Josè - P	PICARRA Jorge - P
Britannique Individ.	PINEL Julien - FR	PIANIGIANI Stefano - IT	PARDINI Paolo - IT
Equipe Continentales	PORTUGAL	PAIS-BAS	NON ASSIGNE
Equipe Britannique	ITALIE	FRANCE	NORVEGE

6^ Coupe de la Méditerranée 2012 - Nation Organisatrice - SERBIE - Nis' - 16/17 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	VLASENKO - UK	P. DRAGACEVAC - SRB	RODRIGUEZ GARCIA - ES
Britannique Individ.	GAVRILOVIC Djan - SRB	PARDINI Paolo - IT	NENKOSKI - BG
Equipe Continentales	UKRAINE	ESPAGNE	ITALIE
Equipe Britannique	ITALIE	SERBIE	ESPAGNE

7^ Coppa del Mediterraneo 2013 - Nation Organisatrice - CROATIE – ZARA - 22/23 octobre

Catégories	Classé 1er	Classé 2ème	3ème place
Continentales Individ.	GOFFI Giuliano - IT	LANZI Gianfranco - IT	PETTERMAN Erik – DK FUSILLIER André - F
Britannique Individ.	GRAVILOVIC Dejan - SRB	ANDREASEN Jan – DK PARDINI Paolo - IT	LABARRE' Petra - DK
Equipe Continentales	ITALIE	CROATIE	DANEMARK
Equipe Britannique	SERBIE	DANEMARK	ITALIE

MEDAILLE

Catégories CONTINENTALES

	NATION	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ITALIE	9	3	5	17
2	FRANCE	3	1	1	5
3	CROATIE	2	4	0	6
4	UKRAINE	2	0	0	2
5	ESPAGNE	1	4	4	9
6	PORTUGAL	1	2	2	5
7	SLOVENIE	1	1	0	2
8	PAYS-BAS	1	1	0	2
9	SERBIE	0	1	2	3
10	DANEMARK	0	1	3	4
11	ANGLETERRE	0	1	0	1
12	SLOVAQUIE	0	0	1	1
13	SWEDEN	0	0	1	1

Catégories BRITANNIQUE

	NATION	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ITALIE	10	7	5	22
2	SERBIE	6	1	2	9
3	FRANCE	2	2	1	5
4	GRECE	2	0	1	3
5	ESPAGNE	0	3	3	6
6	DANEMARK	0	2	1	3
7	CROATIE	0	2	1	3
8	GIBRALTAR	0	1	1	2
9	SWEDEN	0	1	1	2
10	REPUBLIQUE TCHEQUE	0	1	0	1
11	BULGARIE	0	0	1	1
12	NORVEGE	0	0	1	1
13	FINLANDE	0	0	1	1
14	ALLEMAGNE	0	0	1	1

MEDAILLONS GENERAUX

	NATION	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ITALIE	19	10	10	39
2	SERBIE	6	2	4	12
3	FRANCE	5	3	2	10
4	CROATIE	2	6	1	9
5	GRECE	2	0	1	3
6	UKRAINE	2	0	0	2
7	ESPAGNE	1	7	7	15
8	PORTUGAL	1	2	2	5
9	SLOVENIE	1	1	0	2
10	PAYS-BAS	1	1	0	2
11	DANEMARK	0	3	3	6
12	SWEDEN	0	1	2	3
13	GIBRALTAR	0	1	1	2
14	REPUBLIQUE TCHEQUE	0	1	0	1
15	ANGLETERRE	0	1	0	1
16	BULGARIE	0	0	1	1
17	NORVEGE	0	0	1	1
18	SLOVAQUIE	0	0	1	1
19	ALLEMAGNE	0	0	1	1
20	FINLANDE	0	0	1	1

9.2 En vue d'établir le classement pour l'octroi des titres, des points sont attribués aux chiens d'après leurs résultats obtenus pendant les deux journées de compétition suivant les cotations ci-dessous :

CACIT	= 12 points
Réserve CACIT	= 11 points
CAC	= 10 points
Réserve CAC	= 9 points
1° Excellent	= 8 points
Excellent (à partir de la 2° place)	= 7 points
Très Bon	= 4 points
Bon	= 2 points

9.3 Les classements des catégories Individuel et par Equipe ne sont pas cumulables.

9.4 L'ordre du classement par équipe est déterminé par le total des points obtenus par les membres de l'équipe dans les deux jours de la compétition suivant la cotation indiquée à l'art.9.2

9.5 Au moins deux chiens doivent être classés pour que l'équipe figure au palmarès.

9.6 En cas d'égalité des points, on prend en considération le plus grand nombre des chiens classés dans chaque équipe, en cas d'une égalité ultérieure l'équipe qui aura obtenu la plus haute qualification avec le chien,

9.7 L'équipe qui s'est classée à la première place est déclarée « Equipe Championne de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement

9.8 L'équipe qui s'est classée à la deuxième place est déclarée « Equipe Vice -Championne deuxième classée de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement.

9.9 L'équipe qui s'est classée à la troisième place est déclarée « Equipe troisième classée de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement. sur gibier naturel sans abatement.

9.10.L'ordre du classement individuel est déterminé par le total des points obtenus par chien dans les deux concours, suivant la cotation indiquée à l'art.9.2.

9.11 Pour être classé, le chien doit avoir obtenu, au minimum, un qualificatif *Excellent* et il doit avoir participé à toutes les deux journées de la compétition.

9.12 En cas d'égalité de points, on procédera à un barrage pour déterminer le 1°-2°-3° classé.

9.13 En cas d'impossibilité de faire les barrages éventuels, l'ordre des classements sera déterminé en donnant plus de points au conducteur plus jeune.

9.14 Le titre de « Champion de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement sera décerné au cynophile sportif qui avec son chien s'est classé à la première place.

9.15 Le titre de « Vice Champion de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement sera décerné au cynophile sportif qui avec son chien s'est classé à la deuxième place.

9.16 Le titre de « Troisième Classé de la Coupe de la Méditerranée de l'année en cours » » pour chiens d'arrêt de chasse pratique sur gibier naturel sans abatement sera décerné au cynophile sportif qui avec son chien s'est classé à la troisième place.

Article 10 – PRIX

10.1 Les prix sont à la charge de la FIDASC

Article 11 – EXCLUSIONS

11.1 Ne sont pas admis aux compétitions les cynophiles sportifs et leurs chiens qui ne répondent pas à toutes les prescriptions de l'article 4.

11.2 Ne peuvent prendre part à la compétition les chiennes en chaleur, les chiens mordants ou atteint de maladies contagieuses.

Article 12 - RECLAMATIONS

12.1 Les jugements et appréciations des jurys sont sans appel.

12.2 En cas de litige, les réclamations éventuelles seront tranchées sur le terrain par le délégué nommé par la FIDASC e par la FEDECAT

Article 13 - PUBLIC

13.1 Le public présent à la manifestation doit se conduire correctement, sans troubler le déroulement de la compétition et sans exprimer manifestement aucun jugement. Il doit se conformer aux prescriptions données au fur et à mesure par les organisateurs. Ceux qui les transgresseraient seront éloignés des terrains de compétition.

Article 14 - ANNULATION DE LA COMPETITION

14.1 En cas de désastre naturel exceptionnel ou d'empêchement par cause de force majeure, la compétition sera annulée.

Article 15 - DISPOSITION FINALE

15.1 Le Règlement International pour chiens d'arrêt sur gibier naturel de la F.C.I. (Fédération Cynophile Internationale) est en vigueur pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu dans ce règlement.

Article 16 – DISPOSITION TRANSITOIRE

16.1 La FIDASC et la FEDECAT pourverrons à la constitution et à la réglementation d'un Comité Organisateur International formé par les représentants des Pays adhérents.

Ce Comité Organisateur sera chargé de la supervision et de la définition de toute réglementation concernant la manifestation.

**PROGRAMME de la 11^e COUPE DE LA MEDITERRANEE
Herm (FRANCE), 23-24 OCTOBRE 2017**

Epreuves de Chasse ptatique pour chiens d'arrêt races continentales et races britanniques sur gibier naturel sans abatement avec C.A.C. –C.A.C.I.T. chaque pays peut participer avec une équipe des continentaux (4 chiens + une réserve) et une équipe des britanniques (4 chiens + une réserve).

Sont prévues deux séries de Britanniques et deux séries de Continentaux

Secrétariat: c/o Salle des Fêtes - Herm

**Jour et couts des entrainements: 22 octobre – cout 20 euro
S'adresser à la Salle des Fêtes**

Dimanche 22 octobre:

09h00	Arrivée c/o Salle des Fêtes - Herm
09h30/12,30	Engagements aux fields trials et aux entrainements c/o Salle des Fêtes ENTRANEMENTS
18h00	Tirage au sorte des couples
19h00:	Réunion des Juges
20h00:	Diner libre

Lundi 23 octobre:

08h00:	Rendez-vous c/o Salle des Fêtes
08h30	Présentation des équipes, controle vétérinaire
09h00:	Départ pour les terrains da la 1 ^e journée
16h00:	Barrage
18h30:	Résultats de la 1 ^e journée de la Coupe de la Méditerranée c/o Salle des Fetes.
19h30	Tirage au sorte des couples de la 2 ^e journée
20h00:	Diner libre

Mardi 24 octobre:

08h00:	Rendez-vous c/o Salle des Fêtes
09h00:	Départ pour les terrains da la 2 ^e journée
16h00:	Barrage
18h30:	Résultats de la 2 ^e journée de la Coupe de la Méditerranée et Palmarés avec remise prix c/o Salle des Fetes.
20h00:	Diner (a condition de réserver la matin)

ADRESSE a laquelle envoyer les Feuilles d' Engagement avec les certificats antirabiques dans le 20 octobre: chptmonde-2017@cunca.net

Montant de l'engagement par chien et par jour: €. 40,00 qui doit etre réglé au Secretariat avant le tirage au sorto u par virement bancaire à : Association Canine Territoriale Landes:

IBAN: FR76 1090 7004 0026 0217 0915 227 - SWIFT (BIC) : CCBPFRPPDX

JURY:

Races Britanniques

Président : Jean LASSANDRE	(FRANCE)
Dule SORMAZ	(SERBIE)
Président: Paolo BERLINGOZZI	(ITALIE)
Giannis FOUTRIS	(GRECE)

Races Continentales

Président: Serge GUILBERT	(FRANCE)
Kristen STEILNKUEHLER	(ALLEMAGNE)
Président: Zika MITROVIC	(SERBIE)
Henrik STANDERSKJOLD NORDENSTAM	(FINLANDE)

Commission Technique:

Domenico CORADESCHI
Yves TASTET

[Les robes de l'équipe nationale italienne BROWNING WINCHESTER](#)

